

Service public de l'éducation routière et du permis de conduire

Note d'accompagnement

Bilan de l'année 2021 en termes d'éducation et de sécurité routières

1. Données de sécurité routière

	2017	2018	2019	2020	2021 *
Accidents	868	958	1020	682	765
Tués	81	73	71	60	51
Blessés	1215	1311	1395	881	1016

* Données non consolidées

	01/01 Au 31/03 2019	01/01 Au 31/03 2021 *	Évolution 2019/2021	01/01 Au 31/03 2022 *	Évolution 2021/2022
Accidents	235	139	-41 %	239	72 %
Tués	17	9	-47 %	12	33 %
Blessés	305	199	-35 %	325	63 %

* Données non consolidées

Les données de sécurité routière sont présentées par le chef du service éducation et sécurité routières.

2. Données liées aux examens du permis de conduire

1. Évolution des demandes et du nombre d'examens par catégorie de permis de conduire

La qualité du service rendu aux usagers dépend essentiellement de la capacité du service à s'adapter à la demande en examens, au fil du temps. Cette section vous présente l'évolution des demandes de permis de conduire dans les différentes catégories ainsi que l'évolution du nombre de places produites.

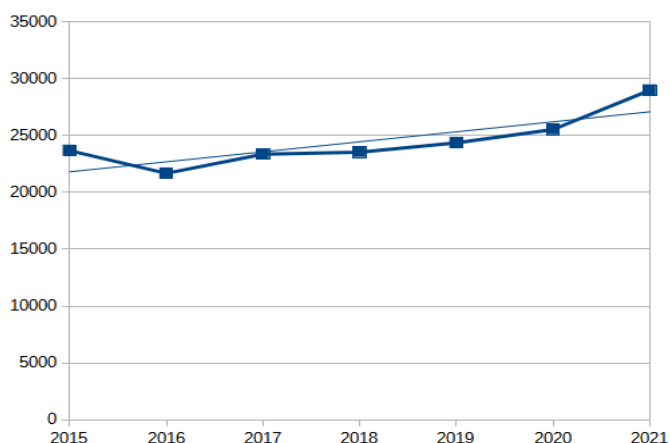
Pour des raisons de lisibilité du document, le bilan 2021 des examens et des taux de réussite se trouve en annexe.

Les principales données sont les suivantes :

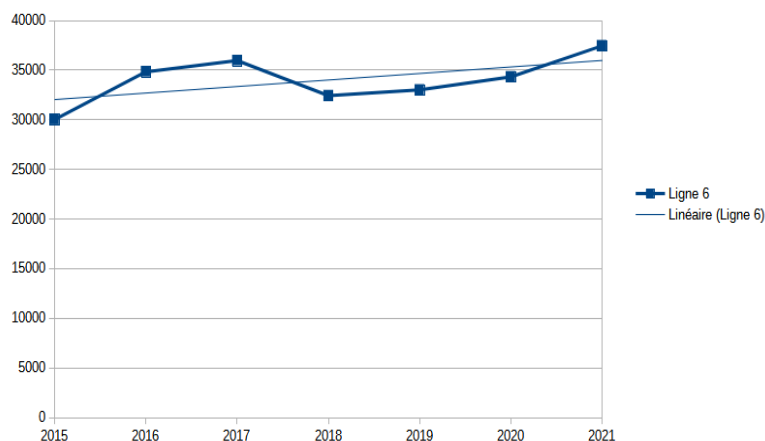
- 37 457 examens B ont été réalisés, dont 3 554 examens supplémentaires effectués le samedi ou en fin de journées. Cela place le 77 derrière le BER 93, et au niveau du BER 75 en termes de production de places.
- 5 977 examens A2 ont été réalisés.
- 3 879 examens du groupe lourd ont été réalisés. Cela place le BER 77 à la première place de l'Île-de-France en termes de productions de places du groupe lourd.
- Les taux de réussite pour les examens pratiques sont nettement plus élevés que la moyenne régionale, ce qui peut s'expliquer par la typologie de notre territoire et le très fort taux d'écoles de conduite labellisées. Les taux de réussite de toutes les catégories sont plus proches de la moyenne nationale.
- 58 examens théoriques à destination des personnes maîtrisant mal la langue française ou souffrant d'un handicap ont été réalisés. Le BER continue de proposer chaque mois une journée pour ces publics spécifiques, mais constate que la demande exprimée ne correspond pas aux besoins réels.

1. Permis B

Evolution des demandes de permis B depuis 2015



Evolution du nombre de places B depuis 2015



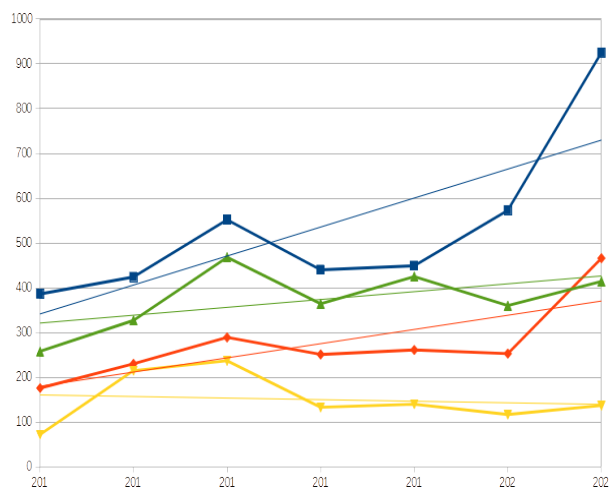
Les données issues des applications métier indiquent une augmentation constante du nombre de demandes de permis B en Seine-et-Marne depuis 2015. En 5 ans, il y a une augmentation de près de 5 000 demandes par an.

La production de places d'examens du permis de conduire B a elle aussi augmenté de manière constante en passant d'environ 32 000 places produites à l'année à plus de 37 000 places.

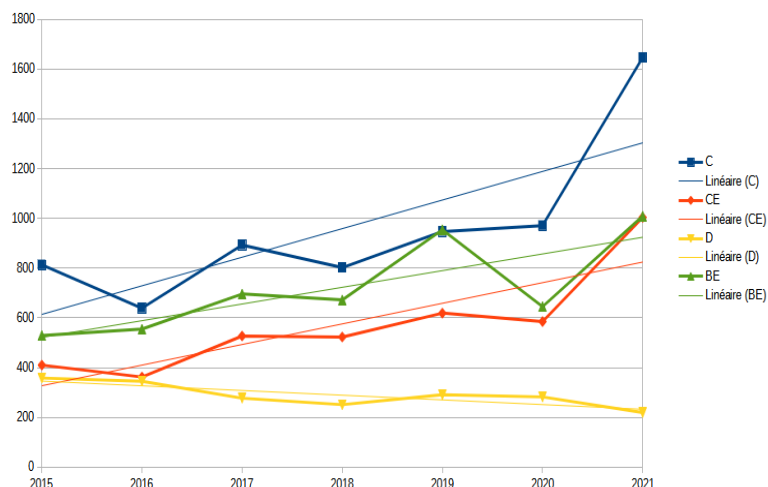
Pour rappel, le service public doit produire un nombre de places suffisant pour permettre aux candidats ayant échoué de se représenter.

2. Permis du groupe lourd

Evolution des demandes de permis du groupe lourd en Seine-et-Marne depuis 2015



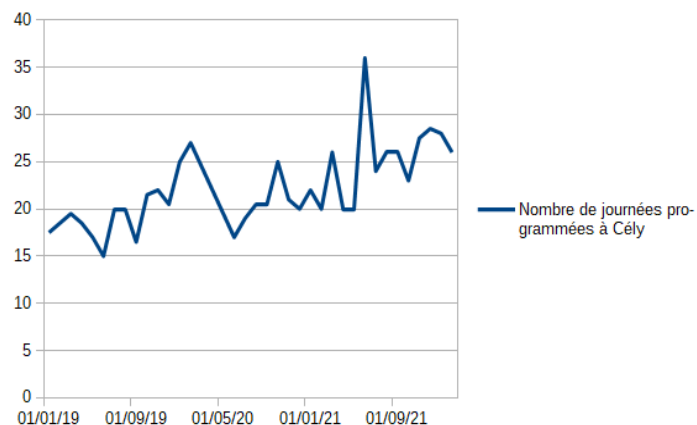
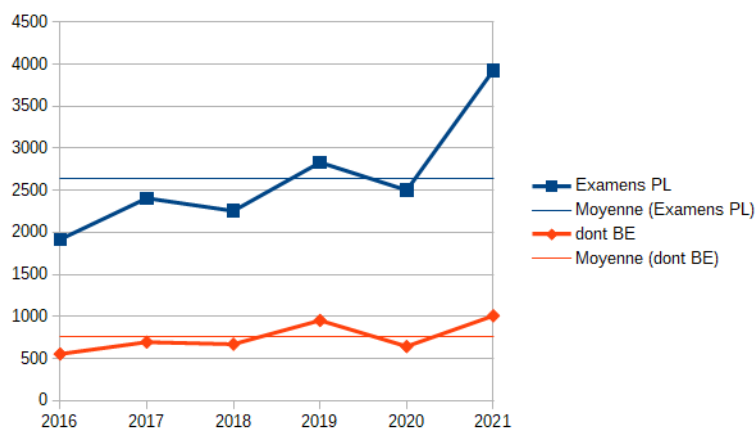
Evolutions du nombre d'examens réalisés en groupe lourd



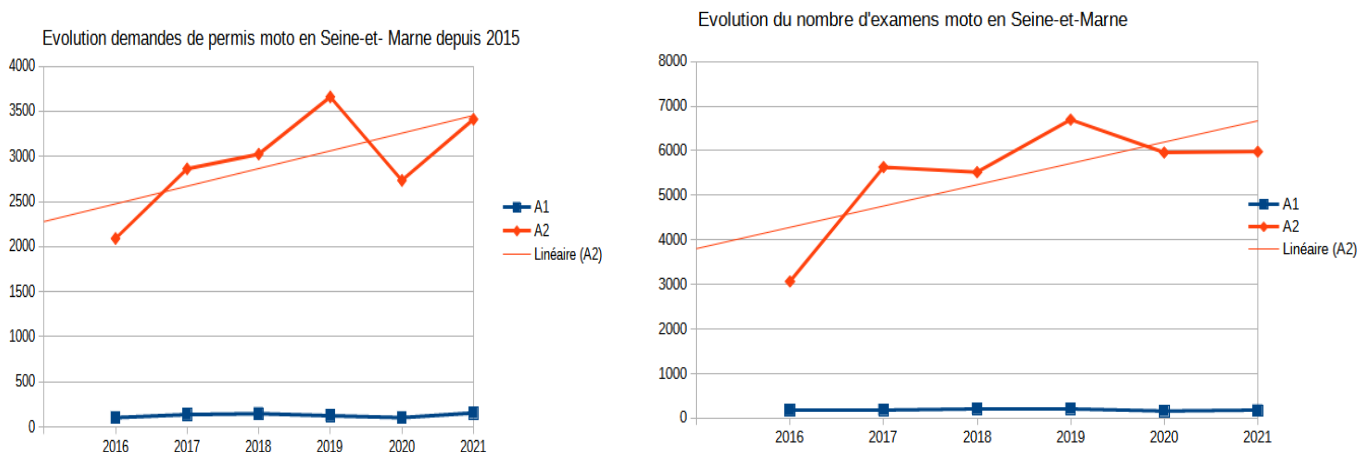
Le nombre d'inscriptions en permis secs du groupe lourd a fortement augmenté en l'espace de 5 ans. Le permis C se distingue avec un doublement des inscriptions sur cette période.

La production d'examens a suivi l'évolution de la demande dans les mêmes proportions. Pour le permis C, par exemple, nous sommes passés de 800 examens en 2015 à plus de 1600 en 2021.

Ce fort accroissement du nombre d'examens en permis C s'est traduit par une forte augmentation du site de Cély-en-Bière, comme le montrent les graphiques ci-dessous. Dès lors que le nombre de journées programmées dépasse 20 jours par mois, il devient nécessaire de programmer deux IPCSR sur le site. Cette organisation pose d'évidentes difficultés opérationnelles à la fois pour le BER mais aussi pour les écoles de conduite. Pour répondre à cette tendance à l'accroissement d'activité sur le site, une réflexion a été engagée avec le SGC et l'échelon régional, visant à la création d'une seconde piste d'examens hors circulation à Cély-en-Bière.



3. Permis moto

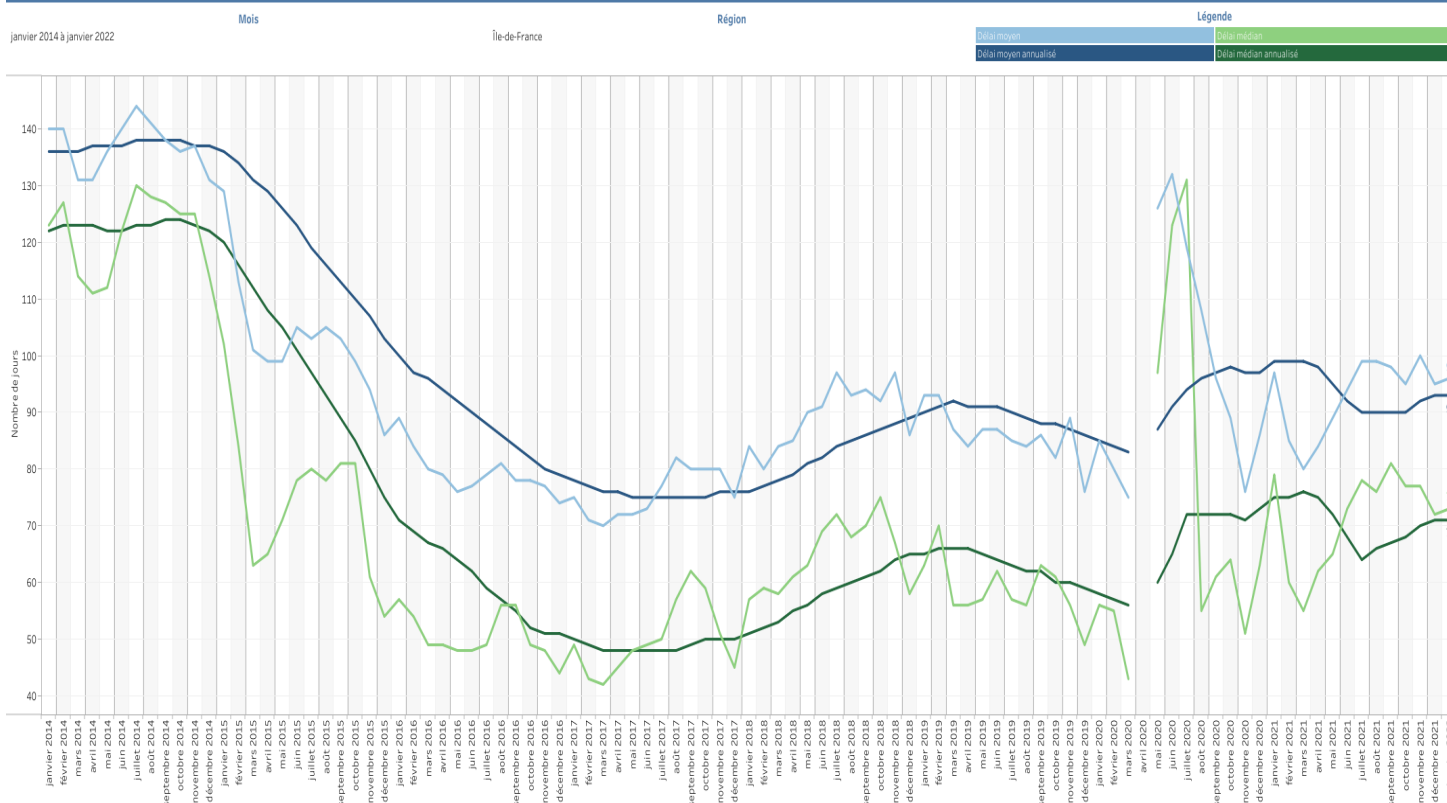


Concernant les demandes d'inscription au permis moto et le nombre d'examen réalisés, nous constatons, comme pour les autres catégories, une hausse constante.

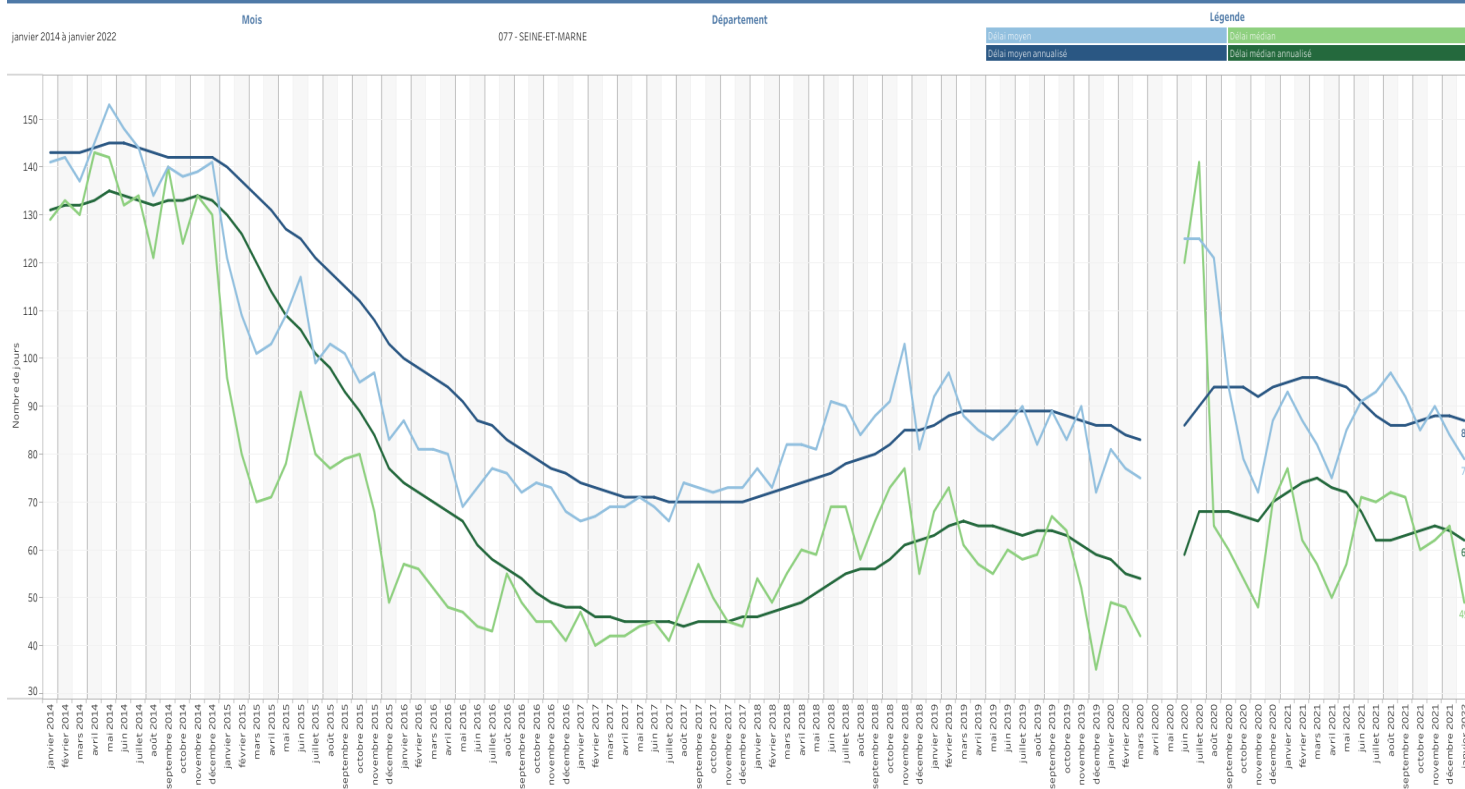
2. Évolution des délais de présentation dans le département et harmonisation des pratiques

Le délai médian annualisé de Seine-et-Marne de repassage après un échec à l'examen B est actuellement de 62 jours. Cela reste au-dessus de l'objectif de 45 jours. Ce chiffre est toutefois largement inférieur au délai médian annualisé régional qui est 71 jours et est le plus faible de l'Île de France, avec les départements du 78,91, 95.0

Délais mensuels au niveau régional



Délais mensuels au niveau départemental



Un travail d'harmonisation des pratiques en permis B a été mis en place tout au long de l'année 2021. Le travail d'harmonisation visait à :

- harmoniser les consignes de présentation de l'épreuve
- élargir les secteurs d'évolution, en particulier sur les centres d'examens secondaires
- Améliorer la mise en place du freinage pour s'arrêter avec précision avec un repère vertical
- Améliorer la tenue des conduites autonomes
- Harmoniser les relevés d'indices positifs, négatifs et la transcription de ces indices sur le CEPC

Pour atteindre cet objectif, le BER a :

- réalisé les audits annuels des IPCSR
- organisé des doubles d'harmonisation en travaillant sur un objectif spécifique
- organisé une réunion technique spécifique
- ouvert une plateforme collaborative Osmose dédiée aux IPCSR qui contient l'ensemble des documents de travail et permet d'échanger très facilement sur toute question liée à l'harmonisation

Le travail se poursuit cette année en moto et en poids lourds.